

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1029

13 octobre 2005

SOMMAIRE

Apal First S.A., Luxembourg	49380	FEJ EP, S.à r.l., Luxembourg	49369
Aragon Asset Management S.A.H., Luxembourg..	49376	FEN-Portfolio Holding S.A., Luxembourg	49354
Arrows Private Equity S.A., Luxembourg	49377	Fedro S.A., Luxembourg	49385
Arrows Private Equity S.A., Luxembourg	49377	Fedro S.A., Luxembourg	49385
Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A., Luxem- bourg	49362	Fleurs Arthur + André Wüst, S.à r.l., Heisdorf ...	49388
Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A., Luxem- bourg	49362	Folino Holding S.A., Luxembourg	49361
Assbalux S.A., Mamer	49348	Furnitures Trading S.A., Luxembourg	49374
Asset Technology Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	49357	G.I.L., Groupement Industriel Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette	49373
Association Luxembourgeoise pour la Promotion de l'Art Contemporain et Actuel, A.s.b.l., Luxem- bourg	49364	Gelins S.A., Senningerberg	49375
Aviabel Re S.A., Senningerberg	49376	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49362
Aytac Group Holding A.G., Luxembourg	49373	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49362
Baroni Impex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49361	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49363
Bijoux Clio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49389	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49363
Biomass Investments S.A., Luxembourg	49387	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49363
Brest S.A., Luxembourg	49379	Head Concept Holding S.A., Luxembourg	49363
Brilquet Participations S.A., Luxembourg	49391	Holmes Place International S.A., Luxembourg ..	49369
Brilquet Participations S.A., Luxembourg	49391	HSH Nordbank AG, Luxembourg Branch, Luxem- bourg	49375
Burton Invest S.A., Luxembourg	49349	I.I.G. International Investments Group S.A., Luxem- bourg	49389
C.H.D. Luxembourg S.A., Luxembourg	49346	Icaro S.A., Luxembourg	49385
C.H.D. Luxembourg S.A., Luxembourg	49346	Immobilière de Luxembourg, S.à r.l., Junglinster .	49370
C.I.P.E., Compagnie Internationale de Participa- tions Etrangères S.A.H., Luxembourg	49372	International TMC S.A., Luxembourg	49367
Carifac S.A., Senningerberg	49377	Interpal Holding S.A., Luxembourg	49377
CIGR-Direga, A.s.b.l., Schouweiler	49360	IT Realty (Cantalupa), S.à r.l., Luxembourg	49390
Coban S.A., Luxembourg	49381	J.G. Invest S.A., Luxembourg	49361
Coban S.A., Luxembourg	49381	Kaiser S.A., Luxembourg	49374
Comptoir Comptable, S.à r.l., Senningerberg ...	49361	Logicinvest S.A., Luxembourg	49380
CRV Finance S.A., Luxembourg	49374	Logicinvest S.A., Luxembourg	49380
D.D. Bar, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49360	Luisante S.A., Luxembourg	49378
EFG Thema Advisory Company S.A., Luxem- bourg	49347	Lux Participation S.A., Luxembourg	49380
Enerlux S.A., Luxembourg	49378	Luxflight Executive S.A., Munsbach	49384
Enerlux S.A., Luxembourg	49378	Luxflight Executive S.A., Munsbach	49384
Escher Parkhaus, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49361	Luxstream II S.A., Luxembourg	49357
FEJ EP, S.à r.l., Luxembourg	49368	Magellano S.A., Luxembourg	49376
		Matrix Investments S.A., Luxembourg	49379
		Matrix Investments S.A., Luxembourg	49379
		Maxitim S.A., Luxembourg	49388
		Maxitim S.A., Luxembourg	49388
		MeesPierson Private Real Estate I S.A., Luxem-	

bourg	49360	Qualifin S.A., Luxembourg	49387
MK International S.A., Luxembourg	49385	Reholding S.A., Luxembourg	49389
ML SSG, S.à r.l., Luxembourg	49387	Reholding S.A., Luxembourg	49389
Mobur S.A., Luxembourg	49392	Restauration Façades, S.à r.l., Rodange	49374
Mobur S.A., Luxembourg	49392	(La) Romance, S.à r.l., Dudelange	49354
Mobur S.A., Luxembourg	49392	SARAL S.A., Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise, Senningerberg	49358
Mobur S.A., Luxembourg	49392	SARAL S.A., Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise, Senningerberg	49359
MPRE Holding S.A., Luxembourg	49360	Securisk S.A., Senningerberg	49376
MSDW Equity Financing Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	49379	Shanks Lux Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	49381
Nextra International Sicav, Luxembourg	49373	Shanks Lux Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	49383
Nextra International, Sicav, Luxembourg	49363	Sigalat Vorizot, S.e.n.c., Luxembourg	49356
Nextra International, Sicav, Luxembourg	49363	Sikkim S.A.	49372
Novafin S.A., Luxembourg	49388	Sinice S.A., Luxembourg	49386
Obegi Group S.A., Luxembourg	49353	Sinice S.A., Luxembourg	49390
Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	49390	SL Software-Consult S.A., Luxembourg	49347
Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	49390	Société de Gestion du Fonds Commun de Place- ment Idea Fund S.A., Luxembourg	49374
Parginor S.A., Luxembourg	49366	Société de Participations Financières dans des Sociétés Portuaires et Minières S.A., Luxem- bourg	49355
Parvista S.A., Luxembourg	49372	Société Générale d'Alimentation S.A., Luxem- bourg	49375
Piazza Holding S.A., Luxembourg	49386	Société Générale d'Alimentation S.A., Luxem- bourg	49375
Piazza Holding S.A., Luxembourg	49386	Stam Re, S.à r.l.	49357
Pléiade Alternative Investments, Sicav, Luxem- bourg	49355	Strategic Global Investment, Sicav, Luxembourg .	49354
Pneus Center, S.à r.l., Frisange	49390	World Invest, Sicav, Luxembourg	49391
PPS Grande Duchesse S.A., Luxembourg	49358		
PPS Verviers S.A., Luxembourg	49358		
Profoot S.A., Bertrange	49383		
Profoot S.A., Bertrange	49384		
Proman S.A., Bettembourg	49366		
Puilaetco Quality Fund, Sicav, Luxembourg	49348		
Qualifin S.A., Luxembourg	49387		

C.H.D. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 85.931.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2005, réf. LSO-BE03300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044446.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

C.H.D. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 85.931.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 13 avril 2005

4. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Jean-Paul Charton, Monsieur Christophe Antinori et Monsieur Richard Gauthrot.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2007.

5. L'Assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Raymond Henschen.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2005.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2005, réf. LSO-BE03296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044447.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SL SOFTWARE-CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 56.789.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Signature

Administrateur

(044629.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

**EFG THEMA ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. BEC THEMA ADVISORY COMPANY S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.752.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEC THEMA ADVISORY COMPANY S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 168 du 15 mars 1999, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Dobson, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Gaëlle Zuccaro, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sandra Thomas, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination de la Société de BEC THEMA ADVISORY COMPANY S.A. en EFG THEMA ADVISORY COMPANY S.A.

2. Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société comme suit:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de EFG THEMA ADVISORY COMPANY S.A.»

3. Modification de l'article 3 des statuts de la Société en remplaçant les références à BEC THEMA FUND par les références à EFG THEMA FUND.

4. Modification de l'article 17 des statuts de la Société en supprimant le deuxième paragraphe.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société de BEC THEMA ADVISORY COMPANY S.A., en EFG THEMA ADVISORY COMPANY S.A.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de EFG THEMA ADVISORY COMPANY S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société en remplaçant les références à BEC THEMA FUND par les références à EFG THEMA FUND, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, y compris la société EFG THEMA FUND, une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, ainsi que l'administration et le développement de ces participations. Elle servira de conseiller en investissements pour EFG THEMA FUND pour l'administration et la promotion de ses avoirs, mais ne procurera pareille assistance à aucune autre société.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société en y supprimant le deuxième paragraphe. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Dobson, G. Zuccaro, S. Thomas, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 novembre 2004, vol. 429, fol. 49, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(041658.3/242/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

ASSBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8255 Mamer, 60, Mont-Royal.

R. C. Luxembourg B 40.674.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2004

Les actionnaires de la société ASSBALUX S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Michel Neizen de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Est nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Luc Reis, employé privé demeurant à Mamer.

- L'Assemblée accepte la proposition du Conseil d'Administration de nommer Monsieur Luc Reis administrateur-délégué.

Le Conseil d'Administration aura donc désormais la composition suivante:

1.- Monsieur Jean dit John Reis, administrateur, demeurant à Mamer;

2.- Madame Marie-Josée Toussing, administrateur, demeurant à Mamer;

3- Monsieur Luc Reis, administrateur-délégué demeurant à Mamer.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2006.

- Le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable est renouvelé. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043602.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

PUILAETCO QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 35.288.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2005

Ordre du jour:

1. Renouvellement du mandat de ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur pour l'exercice 2005.

2. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier de Jamblinne pour une durée de 5 ans.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de ratifier la nomination de ERNST & YOUNG S.A. au fonction de réviseur pour l'année 2005 et de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier de Jamblinne et ce, pour une durée allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Peters / O. de Jamblinne

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043715.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

BURTON INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 108.182.

STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-seventh of May.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) SHELTON INVEST LIMITED, a company with registered office at suites 340-345 Barkly Wharf, Le Caudan, Waterfront, Port-Louis (Mauritius) registered under the number 55922 C1/GBL, licence number C105001527, hereby represented by Mr. Grégory Guissard, «juriste», residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Port-Louis on May 12th, 2005.

2) DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A., a company with registered office in Road Town, P.O. Box 3175, Tortola (British Virgin Islands), registered under the number IBC 147915, hereby represented by Mr. Grégory Guissard pre-named, by virtue of a proxy given in Panama on March 30th, 2005.

The prenamed proxies, signed *ne varietur* by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation which they form between themselves:

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of BURTON INVEST S.A.

The corporation is established for an undetermined period.

The registered office of the corporation is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 2. The corporation has as object all commercial activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by shares or of a private company, as well as the administration, management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning holding Companies.

In particular the corporation may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct or indirect substantial interest.

The corporation may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the corporation may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and operations which it may deem useful to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) consisting of three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.

Art. 4. The shares of the corporation may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law.

The corporation will recognize only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

Art. 5. Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the corporation.

Art. 6. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the last business day of November at 11.45 a.m. and for the first time in two thousand and six.

Except as otherwise required by Company Law, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present or represented and voting.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. The corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least, who need not be shareholders of the corporation.

The directors shall be appointed by the shareholders at the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six years and they shall hold office until their successors are elected.

Art. 8. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meeting of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place and at the time indicated in the notice of meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have the casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 9. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the corporation and the representation of the corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board, or to a committee, the members of which who need not to be directors, under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 10. The corporation will be bound by the joint signature of two directors or the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

Art. 11. The operations of the corporation shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

Art. 12. The accounting year of the corporation shall begin on July 1st of each year and shall terminate on June 30th the next year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on June 30th, 2006.

Art. 13. From the annual net profits of the corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the corporation as stated in article 3 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 3 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such shares.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Art. 14. In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 15. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed a number of shares and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Subscribers	Subscribed capital (EUR)	Paid-in capital (EUR)	Number of shares
1) SHELTON INVEST LIMITED, prenamed.	30,900.-	30,900.-	309
2) DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed.	100.-	100.-	1
Total:	31,000.-	31,000.-	3,100

Proof of such payments has been given to the undersigned notary, so that the amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) is as of now available to the corporation.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The amount of expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately 1,950.- EUR.

General Meeting of Shareholders

The above named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of the statutory auditors at one (1).

2. Are appointed as directors:

- Mrs. Véronique Wauthier, lawyer, born in B-Arlon on March 11th, 1965, with professional address in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

- Mr. Didier Schönberger, lawyer, born in F-Metz on July 9th, 1967, with professional address in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

- Miss Delphine Goergen, private employee, born in B-Messancy on October 1st, 1977, with professional address in L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

3. Has been appointed statutory auditor:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., with head office in L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande Duchesse Charlotte, registered at the Trade Register of Luxembourg, under the number B 22.668.

4. The address of the Corporation is set at L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

5. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall be of six years and shall end at the annual general meeting of shareholders which will be held in the year 2010.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. SHELTON INVEST LIMITED, société avec siège social aux suites 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, Port-Louis (République de Maurice), immatriculée sous le numéro 55922 C1/GBL, licence n° C105001527, ici représentée par Monsieur Grégory Guissard, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Port Louis, le 12 mai 2005.

2. DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A., société avec siège social à Road Town, P.O. Box 3175, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), immatriculée sous le numéro IBC 147915, ici représentée par Monsieur Grégory Guissard pré-nommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 30 mars 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de BURTON INVEST S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute autre société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier jour ouvrable du mois de novembre à 11.45 heures et pour la première fois en l'an deux mille six.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi concernant les Sociétés commerciales, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier juillet de chaque année et se terminera le trente juin de l'année suivante, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente juin deux mille six.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les sociétés comparantes ont souscrit les actions et les ont libérées intégralement de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit (EUR)	Capital libéré (EUR)	Nombre d'actions
1) SHELTON INVEST LIMITED, prénommée	30.900,-	30.900,-	309
2) DEBREX MANAGEMENT SERVICES S.A., prénommée.....	100,-	100,-	1
Total:	31.000,-	31.000,-	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 1.950,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparantes ci- avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui du commissaire aux comptes à un (1).
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, née à B-Arlon, le 11 mars 1965, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
 - Monsieur Didier Schönberger, avocat à la Cour, né à F-Metz, le 9 juillet 1967, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
 - Mademoiselle Delphine Goergen, employée privée, née à B-Messancy, le 1^{er} octobre 1977, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
3. A été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 22.668.
4. L'adresse de la société est fixée à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
5. La durée du mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes sera de six ans et prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2010.

Le notaire soussigné, qui comprend le français, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Guissard, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 27 mai 2005, vol. 469, fol. 15, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 mai 2005.

A. Lentz.

(044021.3/221/293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

OBEGI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.092.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044122.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

FEN-PORTFOLIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.937.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 février 2005

* Les mandats d'Administrateur de Monsieur Michael Hobson, Administrateur de sociétés, Seaways Walhampton, Lymington, Hampshire, SQ41 5SH (Great Britain), de Madame Elvira Maria Larre, Administratrice de sociétés, 192, allée des Tilleuls, La Côte, F-74580 Viry (France) et de Monsieur Massimiliano Zanon di Valgiurata, Administrateur de sociétés, Le Prieuré, route de Promenthoux, CH-1197 Prangins VD (Suisse), sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2011.

* Le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur Vittorio Palazzi Trivelli, Administrateur de sociétés, Strada Tetti Rubino, Turin (Italie), est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

* Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. Société Anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 8 février 2005.

Certifié sincère et conforme

FEN-PORTFOLIO HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044106.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LA ROMANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 81.951.

Le bilan au au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(044109.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

STRATEGIC GLOBAL INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.387.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2005

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs Luc Peyronel, Président,

Antoine Calvisi,

Christophe Mazurier.

SOLYFINE, représentée par:

Monsieur Arnaud de Maistre.

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044084.3/007/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DANS DES SOCIETES PORTUAIRES ET
MINERAIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.061.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social, le 25 mai 2005

Monsieur de Bernardi Angelo, Monsieur Baraldi Claudio et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Arno' Vincenzo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DANS DES SOCIETES PORTUAIRES & MINERAIES S.A.

A. de Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044124.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 83.671.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2005

I. Statutory appointments

The Annual General Meeting of Shareholders takes note of the death of Mr Michel Saba, Director, on the 22nd March 2005 and of the resignation of Mr Jean-Claude Finck, Director, dated 31st December 2004.

The mandates of the Board members coming to an end at the present Annual General Meeting of Shareholders, the Ordinary General Meeting decides to renew the mandates of the following Board Members until the Ordinary General Meeting to be held in April 2006:

- Mr Pascal Node-Langlois, Chairman;
- Mr Thierry Weber;
- Mr Olivier Sernet;
- Mr Jacques Elvinger,

and to nominate the following board members, provided the agreement of the Commission de Surveillance du Secteur Financier, until the Ordinary General Meeting to be held in April 2006:

- Mr Pierre Delandmeter;
- Mr Christian Berbe;
- Mr Joseph Benhamou.

The meeting notes that the mandate of the Auditor ERNST & YOUNG S.A. was fixed to one year until the present meeting.

The mandate of the auditor coming to an end, the meeting decides to mandate KPMG AUDIT as auditor for a period of one year until the ordinary general meeting to be held in April 2006, provided the agreement of the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Traduction française:

L'Assemblée prend acte du décès de Monsieur Michel Saba, membre du Conseil d'Administration, en date du 22 mars 2005 et de la démission de Monsieur Jean-Claude Finck, membre du Conseil d'Administration, avec effet au 31 décembre 2004.

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède au renouvellement des mandats des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2006.

- M. Pascal Node-Langlois, Président;
- M. Thierry Weber;
- M. Olivier Sernet;
- M. Jacques Elvinger,

et procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2006, sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier:

- M. Pierre Delandmeter;
- M. Christian Berbe;
- M. Joseph Benhamou.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'entreprises KPMG AUDIT, sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02577. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044119.3/1122/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SIGALAT VORIZOT, Société en nom collectif.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 108.180.

STATUTS

Les Constituants

1. M. / Mr. Monsieur Sigalat Christophe, commerçant, né le 1^{er} février 1963 résidant en France, F-33460 Macau du Médoc 34, rue de Berne.

2. Mme / Mrs. Madame Vorizot Patricia, secrétaire, née le 10 mars 1954 résidant en France, F-33460 Macau du Médoc 34, rue de Berne.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les Constituants et tous ceux qui pourraient devenir Associés par la suite, une Société en Nom Collectif qui sera régie par les Lois luxembourgeoises relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat.

Art. 3. La Société prendra comme dénomination SIGALAT VORIZOT, Société en nom collectif agissant sous l'enseigne commerciale ENGINEERING CONSULTING S.e.n.c.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dissoute sur simple décision des Associés.

Art. 5. Le siège social est établi au Luxembourg. Il pourra être transféré dans n'importe autre localité du Grand-Duché sur simple décision des Associés.

Art. 6. Le capital social a été établi à EUR 2.500 deux mille cinq cent euro.

Divisé en cent parts de vingt cinq euro (25,- EUR) chacune.

Souscription du capital / Subscription of the capital

1. M. / Mr. Monsieur Sigalat Christophe	50 parts
2. Mme / Mrs. Madame Vorizot Patricia	50 parts
Total: (cent parts sociales)	100 parts

Toutes les parts ont été libérées totalement par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cent euro (2.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle Société.

Art. 7. La Société est administrée par un ou plusieurs Gérants, Associés ou non.

Ils peuvent être nommés pour un terme illimité.

Les Gérants sont rééligibles.

Art. 8. Chaque année par le 31 décembre il sera fait par la Gérance un inventaire de l'actif et du passif de la Société ainsi que le bilan et le compte des profits et pertes.

Le bénéfice net; déduction faite de tout frais généraux et amortissements, est à la disposition de l'assemblée générale de la Société.

Art. 9. Pour tous les points non expressément prévus dans les présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Tous les frais, dépenses, rémunérations et charges de tous espèces qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution ont été réglés.

Assemblée générale

Et ensuite les Associés, présents ou représentés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant tous comme valablement convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris avec l'unanimité les résolutions suivantes:

1. A été nommé comme gérant:
Monsieur Sigalat Christophe, préqualifié.
2. Le mandat est défini pour une durée illimitée.
3. La Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant.
4. Le Siège Social a été établi à:
29, avenue de Monterey, L-2163 Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec preuves de leurs identités, le présent acte.

Fait et passé à Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00016. – Reçu 179 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044014.3/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LUXSTREAM II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 88.321.

Avec effet au 23 mai 2005, le siège social de la société est transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour LUXSTREAM II S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044128.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

STAM RE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 93.638.

Résolutions du Conseil de Gérance

Les soussignés, tous gérants de STAM RE, S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg (la «Société»), approuvent les résolutions suivantes:

Décide d'enregistrer le transfert de parts sociales suivant:

* 125 parts sociales de STAM EUROPE SAS à STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. avec une valeur nominale de EUR 100,- chacune au 7 octobre 2003;

Suite à ce transfert de parts sociales, STAM REI PARTICIPATIONS, S.à r.l. est l'actionnaire unique détenant 125 parts sociales de la Société depuis le 7 octobre 2003.

Adopté et signé le 7 avril 2005.

S. Roth / A. de Broglie / V. Begaghel de Bueren / J.-P. Pfertzel

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04382. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044152.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ASSET TECHNOLOGY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 101.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06944, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour la Gérance

Signature

(044276.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PPS VERVIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.349.

Avec effet au 23 mai 2005, le siège social de la société est transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour PPS VERVIERS S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07106. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044130.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PPS GRANDE DUCHESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 103.134.

Avec effet au 23 mai 2005, le siège social de la société est transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour PPS GRANDE DUCHESSE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07104. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044132.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SARAL S.A., SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 29.378.

L'an deux mille cinq, le treize mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE, en abrégée SARAL S.A. établie et ayant son siège social à L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Mersch en date du 15 décembre 1988, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 73 du 24 mars 1989,

modifiée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 17 septembre 1992, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 625 du 29 décembre 1992,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 26 mars 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 947 du 31 octobre 2001,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 13 novembre 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1816 du 27 décembre 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 29.378.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Arnaud Bierry, employé privé, demeurant professionnellement à L-2633 Senningerberg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Anne Dietsch, employée privée, demeurant professionnellement à L-2633 Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ingrid Ninane, employée privée, demeurant professionnellement à L-2633 Senningerberg.

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la société vers L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2, premier alinéa.** Le siège social est établi à Senningerberg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la commune par décision du conseil d'administration. Le conseil d'administration pourra établir des succursales ou bureaux aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

3. Acceptation de la démission de Monsieur Maurice Haag de ses fonctions d'administrateur.
4. Nomination de SOGECORE, représentée par M. Gilles Coremans en qualité de nouvel administrateur.
5. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société vers L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

Par conséquent l'article 2, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2, premier alinéa.** Le siège social est établi à Senningerberg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la commune par décision du conseil d'administration. Le conseil d'administration pourra établir des succursales ou bureaux aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Maurice Haag de ses fonctions d'administrateur de la société et lui confère pleine et entière décharge.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, la société SOGECORE S.A., avec siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves (R.C.S. B N° 70.899) jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en juin 2009, celle-ci représentée par M. Gilles Coremans.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de confirmer le mandat des administrateurs suivant, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en juin 2009:

- Monsieur Pascal Nicolas, administrateur de société, demeurant à F-78670 Vienne-sur-Seine, 22, rue du Pont, né à Brest, le 27 novembre 1964,

- Monsieur Claude David Grignot, administrateur de sociétés, demeurant à F-78110 Le Vesinet, 17, rue des Landes, né à La Tronche (Isère), le 17 avril 1947.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 11.15 heures.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 1.100,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Bierry, A. Dietsch, I. Ninane, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, vol. 148S, fol. 49, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 mai 2005.

P. Decker.

(044286.3/206/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SARAL S.A., SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 29.378.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 mai 2005.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(044288.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE I S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.353.

Avec effet au 23 mai 2005, le siège social de la société est transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE I S.A.
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044134.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MPRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 105.847.

Avec effet au 23 mai 2005, le siège social de la société est transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour MPRE HOLDING S.A.
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044137.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

D.D. BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 81.695.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.
Signature

(044172.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

CIGR-DIREGA, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4996 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise.

Nouvelle adresse:

CIGR-DIREGA A.s.b.l.;
11, rue de l'Eglise L-4996-Schouweiler.

Ancienne adresse:

CIGR-DIREGA A.s.b.l.;
2, rue de la Mairie L-4994 Schouweiler.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schouweiler, le 21 avril 2005.

C. Bosseler / M. Pillatsch
Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02208. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044342.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ESCHER PARKHAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 73.018.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(044181.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.**BARONI IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 46.732.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(044185.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.**FLOLINO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 57.066.

—
Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044188.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.**J.G. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 74.997.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044202.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.**COMPTOIR COMPTABLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2434 Senningerberg, 2, rue des Résidences.

R. C. Luxembourg B 29.667.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature

Gérant

(044306.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 101.820.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07114, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur C

(044141.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 101.820.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2005, les mandats des administrateurs:

- * Monsieur Göran Jansson, Administrateur A, Eols udde 6, S-132 37 Saltsjö-Boo, Sweden;
 - * Monsieur Jacob Wahlberg, Administrateur A, Ostermalmsgatan 34, S-114 26 Stockholm, Sweden;
 - * Monsieur Kimmo Kauhanen, Administrateur B, Merimiehenkatu 19 A, FIN-32 80110, Finland;
 - * Monsieur Patrik Lidhammar, Administrateur B, Primulavägen 2, S-633 48 Eskilstuna, Sweden;
 - * Monsieur Carl Speecke, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
 - * Monsieur Frank Welman, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
 - * Monsieur Koen van Baren, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- * Monsieur Carl Speecke, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- * Monsieur Frank Welman, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- * Monsieur Koen van Baren, Administrateur C, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Pour ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 Holding S.A

C. Speecke

Administrateur C

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044140.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HEAD CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.111.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044189.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HEAD CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.111.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044191.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HEAD CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.111.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(044193.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HEAD CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.111.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(044194.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HEAD CONCEPT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.111.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(044195.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

NEXTRA INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.690.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEXTRA INTERNATIONAL, SICAV
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

(044440.2/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

NEXTRA INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.690.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEXTRA INTERNATIONAL, SICAV
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

(044441.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LA PROMOTION DE L'ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL, A.s.b.l., Association sans but lucratif.
Siège social: L-1370 Luxembourg, 31, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg F 1.097.

—
STATUTS

Entre les soussignés:

- Alain Marschallik, administrateur de société, de nationalité française, demeurant à L-1730 Luxembourg, 7, rue de l'hippodrome;
 - Eric Planat, administrateur de société, de nationalité française, demeurant à L-1528 Luxembourg, le parc de la Chapelle 22-24, boulevard de la Foire;
 - Gilles Kampf, administrateur de société, de nationalité française, demeurant à L-1528 Luxembourg, le parc de la Chapelle 22-24, boulevard de la Foire;
 - Guy Chassignon, administrateur de société, de nationalité française, demeurant à L-8041 Strassen, 30A, rue des Romains,
- et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

§ 1^{er}. Dénomination sociale, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LA PROMOTION DE L'ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL (ALPACA).

L'association jouit de la personnalité civile. Elle s'interdit toute ingérence dans les domaines politique et confessionnel.

Art. 2. L'association a pour objet:

la promotion de l'art contemporain, la découverte et la promotion des jeunes artistes, la révélation des oeuvres contemporaines.

Art. 3. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de l'association est établi à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix.

Il pourra être transféré à tout autre endroit de la Commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

§ 2. Membre, Admission, Démission, Cotisation

Art. 5. Peut devenir membre effectif de l'association toute personne physique ou morale ayant présenté une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Art. 6. La qualité de membre sociétaire de l'association se perd:

- * par la démission volontaire adressée par voie écrite au Conseil d'Administration de l'association;
- * par le non-paiement de la cotisation annuelle, après mise en demeure par lettre recommandée ou recouvrement postal resté sans effet pendant trois;
- * par l'exclusion prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix des membres sociétaires présents pour motif grave et notifiée par lettre recommandée. La mesure de radiation ne pourra être appliquée sans que l'intéressé n'ait été appelé à fournir ses explications au Conseil d'Administration;
- * par le décès du membre.

Art. 7. Cotisation:

Les membres sociétaires paient une cotisation annuelle qui est fixée par l'assemblée générale sans que le taux maximal de la cotisation ne puisse dépasser 500, - EUR.

Les cotisations couvrent l'exercice qui commence le 1^{er} janvier et se termine au 31 décembre.

Il est loisible aux membres de verser un montant supérieur à celui fixé par l'assemblée générale annuelle à titre de cotisation.

§ 3. Conseil d'Administration

Art. 8. L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé du président et de 3 administrateurs, élus par l'assemblée générale parmi les membres, pour une durée de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur entre deux assemblées, le conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

En cas de vacance avant l'expiration du terme d'un mandat, l'administrateur nommé achève le terme de celui qu'il remplace.

Le Conseil d'Administration gère l'association suivant les décisions prises par l'assemblée générale. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association, à l'exception de ceux réservés expressément par les statuts ou par la loi à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration représente l'association dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il a qualité pour ester en justice comme défendeur et demandeur.

Art. 9. Le conseil se réunit sur convocation du président ou, en cas d'empêchement de celui-ci, du vice-président ou sur demande motivée d'un des membres du conseil, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent.

Il ne peut délibérer et décider valablement sur les objets portés à l'ordre du jour que lorsque la moitié des administrateurs sont présents. Chaque membre dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de parité de voix, celle du président est prépondérante.

Art. 10. Le Conseil d'Administration procède à l'élection parmi ses membres, d'un vice-président, d'un secrétaire, et d'un trésorier.

Art. 11. Tous les actes engageant l'association, tous pouvoirs et procurations relatifs à ces actes sont, signés soit par le président ou son remplaçant dûment mandaté, lequel n'aura pas à se justifier, à l'égard de tiers d'une décision préalable du Conseil.

Art. 12. L'association est responsable, conformément au droit commun, des fautes imputables soit à ses préposés, soit aux organes par lesquels s'exerce sa volonté.

Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

Art. 13. Un règlement d'ordre intérieur pourra être élaboré par le Conseil d'Administration, il a pour but de mettre en place une structure organisationnelle interne pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

§ 4. Assemblée générale

Art. 14. Le Conseil d'Administration fixe le lieu des réunions de l'assemblée générale.

L'assemblée générale se réunira annuellement dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice social au jour, heure et lieu indiqués dans la convocation adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les objets inscrits à l'ordre du jour qui doit porter notamment sur les objets suivants:

- présentation et adoption des rapports d'activité;
- nomination et révocation des membres du conseil d'administration et élection de son président;
- approbation des comptes de l'exercice écoulé et des budgets prévisionnels;
- fixation de la cotisation annuelle;
- exclusion de membres (le cas échéant).

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite. Chaque membre présent ne peut représenter plus de deux autres membres.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée notamment pour la dissolution de l'association.

Art. 15. L'assemblée générale est convoquée chaque fois qu'un cinquième des membres ont fait la demande ou que le conseil d'administration le juge utile.

Les convocations sont à adresser aux membres, au moins quinze jours francs avant la date de l'assemblée par simple lettre. Les convocations contiennent obligatoirement le jour, heure et lieu de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Art. 16. L'assemblée générale détient les pouvoirs les plus étendus pour agir dans la limite de l'objet social de l'association et dans les limites fixées par les présents statuts.

L'assemblée générale régulièrement convoquée délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale est présidée par le président ou son délégué. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres présents. Tout membre n'a droit qu'à une seule voix dans l'assemblée générale.

Art. 17. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur la modification des statuts que si l'objet de celle-ci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des ses membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, il peut être convoquée une seconde réunion qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Art. 18. Toute modification aux statuts doit être publiée, dans le mois de sa date, au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Art. 19. Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans un registre des actes de l'association sous forme de rapports signés par le président et le secrétaire de l'association. Ce registre est conservé au siège social où tous les membres peuvent en prendre connaissance. Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers selon les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif. Les membres de l'association peuvent en prendre connaissance au siège social.

§ 5. Budget et comptes, Surveillance

Art. 20. Les fonds de l'association proviennent des cotisations annuelles, fixées par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, de subventions, dons, donations, legs et revenus divers.

Art. 21. Le trésorier tient la comptabilité de l'association.

Les livres et les comptes sont clôturés chaque année à l'expiration de l'exercice social, c'est-à-dire au 31 décembre. Le Conseil d'Administration soumet tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé, ainsi que le budget pour l'exercice suivant. L'approbation des comptes par l'assemblée générale vaut décharge pour le Conseil d'Administration.

Art. 22. Les principes et modalités de la gestion financière sont définies dans une note interne.

§ 6. Dissolution et liquidation

Art. 23. L'association pourra être dissoute en tout temps par une décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 24. La dissolution et la liquidation de l'association sont réglées par les articles 18 à 24 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif. En cas de dissolution, l'assemblée générale nomme un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation des biens de l'association. Le patrimoine social de l'association, après liquidation et paiement des dettes, sera remis à une ou plusieurs associations oeuvrant dans un domaine similaire. L'affectation des biens sera publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

§ 7. Dispositions finales

Art. 25. Pour toute question non prévue par les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif et aux règlements d'ordre intérieur à élaborer par le conseil d'administration.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée générale constituante, réunie en assemblée extraordinaire, à laquelle tous les membres se reconnaissent dûment convoqués, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs:

- Alain Marschallik;
- Eric Planat;
- Gilles Kampf;
- Guy Chassignon.

Le montant de la cotisation pour le premier exercice est fixé à 500,- EUR.

Réunion du Conseil d'administration

Ensuite, le Conseil d'administration s'est réuni et a désigné, à l'unanimité:

président: Alain Marschallik;
vice-président: Gilles Kampf;
trésorier: Guy Chassignon;
secrétaire: Eric Planat,

et après lecture faite les membres fondateurs ont signé les présents statuts assemblée générale et conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et passé à Luxembourg, le 24 mai 2005

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE08035. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044442.3/1091/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PARGINOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.717.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044204.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PROMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3240 Bettembourg, 68, rue Michel Hack.
R. C. Luxembourg B 24.296.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

(044290.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

**INTERNATIONAL TMC S.A., Société Anonyme,
(anc. AMIGO DEVELOPPEMENT S.A.).**
Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 104.370.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AMIGO DEVELOPPEMENT S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 104.370, constituée suivant acte reçu le 9 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 128 du 11 février 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérôme Guez, licencié en Droit, né à Casablanca (Maroc), le 28 mars 1951, demeurant à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Remy Frecon, administrateur de sociétés, demeurant à Beauvais.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric Carretero, administrateur de sociétés demeurant à Courcouronnes (France).

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.000 (mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont présentes à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Constat des cessions d'actions intervenues entre HAZAR MANAGEMENT S.A. et Messieurs Carrotero, Frecon et Seban d'une part, et Jérôme Guez à Seban d'autre part.

2. Modification de la dénomination sociale en INTERNATIONAL TMC S.A.

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

4. Modification de l'article 2 des statuts en insérant le premier paragraphe suivant:

«La société a pour objet les activités de conseil en technique et production, achat et vente de pièces techniques.»

5. Révocations des administrateurs en place.

6. Nomination de nouveaux administrateurs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée prend acte des cessions d'actions intervenues par actes sous seing privé en date du 28 avril 2005.

Le capital social est désormais détenu comme suit:

- Rémy Frecon	250 actions
- Eric Carrotero	250 actions
- Ludovic Seban	500 actions

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en INTERNATIONAL TMC S.A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de INTERNATIONAL TMC S.A.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts en insérant le premier paragraphe suivant:

«La société a pour objet les activités de conseil en technique et production, achat et vente de pièces techniques.»

Cinquième résolution

L'assemblée révoque de leurs fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jérôme Guez licencié en Droit, né à Casablanca (Maroc), le 28 mars 1951, demeurant à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

- SOJefa HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, R.C.S. Luxembourg B 69.190.

- HAZAR MANAGEMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 104.369.

L'assemblée leur donne décharge pour leurs activités dans le cadre de l'exercice de leur mission.

Sixième résolution

L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateurs, en remplacement des administrateurs révoqués, pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2010:

- Monsieur Ludovic Seban, administrateur de société, né à Casablanca (Maroc), le 16 décembre 1957, demeurant à Paris (France), 10, rue Amélie.

- Monsieur Rémy Frecon, administrateur de société, né à Sainte Colombe, (France), le 26 février 1962, demeurant à F-60000 Beauvais (France), 7, rue d'Amiens.

- Monsieur Eric Carretero, administrateur de sociétés, né à Chalon sur Saône, le 16 mars 1961, demeurant à Courcouronnes (France), 54, rue du Marquis de Raies.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer en qualité d'Administrateur-délégué Monsieur Rémy Frecon prénommé, lequel pourra engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Guez, R. Frecon, E. Carretero, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, vol. 148S, fol. 32, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

J. Elvinger.

(045502.3/211/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

**FEJ EP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. FEJ 4, S.à r.l.).**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 107.912.

In the year two thousand five, on the eleventh day of May.

Before Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated in Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 84.993, with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

here represented by Mrs. Jana Strischek, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on May 9th, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of FEJ 4, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 28th of April 2005,
- that the sole shareholder has taken the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into FEJ EP, S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend the last paragraph of article 1st of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 1. (last paragraph).** The Company will exist under the name of FEJ EP, S.à r.l.»

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight hundred euro (800.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme constituée à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 84.993, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

ici représentée par Madame Jana Strischek, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 9 mai 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société FEJ 4, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 28 avril 2005.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en FEJ EP, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier le dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. (dernier paragraphe).** La Société adopte la dénomination de FEJ EP, S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ huit cents euros (800,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Strischek, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, vol. 148S, fol. 42, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

G. Lecuit.

(046090.3/220/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FEJ EP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 107.912.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

G. Lecuit.

(046091.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 71.647.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2005

1. La démission de DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme Commissaire aux Comptes de la société, est acceptée avec effet immédiat.

2. FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de DELOITTE S.A., démissionnaire. FIN-CONTROLE S.A. reverra les comptes 2003 et éditera son rapport en relation avec les comptes 2003. FIN-CONTROLE S.A. reverra bien entendu les comptes des années suivantes.

Le mandat de FIN-CONTROLE S.A. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044549.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6134 Junglinster, 12B, rue de Lauterbourg.

R. C. Luxembourg B 108.412.

 —
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Patrick Winandy, cuisinier, né à Luxembourg, le 13 décembre 1967, demeurant à L-6143 Junglinster, 3, rue Jean-Pierre Ries.

2. Monsieur Guy Herschbach, employé privé, né à Luxembourg, le 6 mars 1970, demeurant à L-6136 Junglinster, 10, rue de la Montagne.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non-bâtis, la prise en bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu, qu'elles soient commerciales, financières mobilières ou immobilières ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

En général, la société peut procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Junglinster.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Patrick Winandy, cuisinier, demeurant à L-6143 Junglinster, 3, rue Jean-Pierre Ries, cinquante parts sociales	50
2. Monsieur Guy Herschbach, employé privé, demeurant à L-6136 Junglinster, 10, rue de la Montagne, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-6134 Junglinster, 12B, rue de Lauterbour.

2. L'assemblée désigne, pour une durée indéterminée, comme gérants de la société:

- Monsieur Patrick Winandy, cuisinier, né à Luxembourg, le 13 décembre 1967, demeurant à L-6143 Junglinster, 3, rue Jean-Pierre Ries, gérant administratif;

- Monsieur Guy Herschbach, employé privé, né à Luxembourg, le 6 mars 1970, demeurant à L-6136 Junglinster, 10, rue de la Montagne, gérant administratif;

- Monsieur Carlos Alberto Ferreira Dos Santos, gérant de société, né en Angola, le 11 juillet 1967, demeurant à L-4061 Esch-sur-Alzette, 28, rue Clair-Chêne, gérant technique.

3. La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant administratif jusqu'à concurrence de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif est nécessaire.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Winandy, G. Herschbach, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juin 2005, vol. 531, fol. 87, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 juin 2005.

J. Seckler.

(047577.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

PARVISTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 78.325.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(044205.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

**C.I.P.E., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS ETRANGERES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.762.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 janvier 2005

Résolutions

L'assemblée, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer avec effet à ce jour comme nouvel administrateur Monsieur Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

L'assemblée décide de réélire comme Commissaire aux Comptes MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003.

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Sébastien Felici décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044318.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SIKKIM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.761.

Société constituée le 15 février 1994 par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg publié au Mémorial C N° 214 du 1^{er} juin 1994.

Messieurs Angelo de Bernardi, Jean-Marc Heitz et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani administrateurs, ainsi que Monsieur Adrien Schaus, commissaire aux comptes ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société SIKKIM S.A. établi au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg, a été dénoncé le 31 mai 2005.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044320.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.690.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 25 avril 2005 au siège social à Luxembourg

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte des démissions d'Enrico Maiocchi et de Luigi Emanuele Glarey en date du 27 janvier 2004 et de Bruno Agostini en date du 2 avril 2004.

L'assemblée décide de ne pas renouveler les mandats de Marco Ratti, Marco Silvani et de Claude Deschenaux avec effet au 26 avril 2004.

L'assemblée décide de nommer Clemente Benelli, Marco Avoledo et Luca Grando en tant que nouveaux administrateurs, avec effet au 26 avril 2004, tous étant agréés par la CSSF en date du 2 juin 2004.

L'assemblée renouvelle le mandat de ERNST & YOUNG en tant que réviseur d'entreprise.

Conseil d'administration:

Clemente Benelli, Président, SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Marco Avoledo, Administrateur, NEXTRA INVESTMENT MANAGEMENT SGR S.p.A., Piazza Cadorna, 3, I-20121 Milano;

Luca Grando, Administrateur, NEXTRA INVESTMENT MANAGEMENT SGR S.p.A., Piazza Cadorna, 3, I-20121 Milano.

Réviseur d'entreprises

ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

NEXTRA INTERNATIONAL SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07772. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044322.3/024/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

AYTAC GROUP HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.346.

Arif Altunbas résilie son service avec effet immédiat comme administrateur, administrateur-délégué dans l'entreprise AYTAC GROUP HOLDING A.G., L-2449 Luxembourg 15, boulevard Royal, R. C. Luxembourg B 78.346.

Arif Altunbas kündigt als Geschäftsführer bei der Fa. AYTAC GROUP HOLDING, L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, R.C. Luxemburg B 78.346 mit sofortiger Wirkung.

Köln, le 6 mai 2005.

A. Altunbas.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00216. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(044328.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

G.I.L., GROUPEMENT INDUSTRIEL LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.
R. C. Luxembourg B 83.105.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2005

Les actionnaires décident à l'unanimité de transférer avec effet immédiat le siège social de leur société au 37, rue Romain Fandel à L-4149 Esch-sur-Alzette.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 février 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07095. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(044297.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

RESTAURATION FACADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4853 Rodange, 46, rue Vullasang.
R. C. Luxembourg B 37.165.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

(044300.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

KAISER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen.
R. C. Luxembourg B 5.758.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044303.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

CRV FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.200.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044314.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SOCIETE DE GESTION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT IDEA FUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 39.814.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044316.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

FURNITURES TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 129, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 108.211.

Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 mai 2005 au siège de la société

Membres présents:

- 1) Monsieur Robert Lahaye, pensionné, demeurant à Luxembourg;
- 2) Monsieur Laurent Lahaye, indépendant, demeurant à Luxembourg;
- 3) Madame Josiane Deltombe, femme au foyer, demeurant à Luxembourg.

Lesquels administrateurs présents, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, est désigné administrateur-délégué, Monsieur Laurent Lahaye, préqualifié, chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait en quatre originaux.

R. Lahaye / L. Lahaye / J. Deltombe.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044395.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SOCIETE GENERALE D'ALIMENTATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044317.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

HSH NORDBANK AG, LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 27.292.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044325.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

GELINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.199.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044333.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SOCIETE GENERALE D'ALIMENTATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.709.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le 17 mars 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 24 juin 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045896.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MAGELLANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.052.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

MAGELLANO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044334.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

AVIABEL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 48.216.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE07898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044335.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SECURISK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 57.005.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044337.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ARAGON ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.813.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2005

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs Christer Villard, Président,

Peter Borsos,

Kjell Thelenius.

Commissaire aux Comptes:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044407.3/007/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

CARIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 51.511.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044338.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ARROWS PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.034.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ARROWS PRIVATE EQUITY S.A.

Signature

(044367.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ARROWS PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.034.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

ARROWS PRIVATE EQUITY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044330.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

INTERPAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 106.363.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 2 mai 2005 que:

Conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale qui s'est tenue en date du 23 février 2005, le conseil d'administration a nommé Madame Amicie De Spoelberch, en qualité d'administrateur-délégué de la société en charge de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation en ce qui concerne cette gestion avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044354.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49378

ENERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.729.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ENERLUX S.A.

Signature

(044365.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ENERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.729.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Jean Lambert, Patrice Yande viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Jean Lambert, Patrice Yande sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

ENERLUX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044331.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LUISANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.851.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs:

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la Communauté Européenne e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

b) commissaire aux comptes::

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044462.3/535/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MATRIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.665.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
MATRIX INVESTMENTS S.A.

Signature

(044360.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MATRIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.665.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme
MATRIX INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044336.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.638.

Le bilan au 31 décembre 2004, dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
BREST S.A.

Signature

(044355.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.225,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 81.080.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 883 du 16 octobre 2001.

Le bilan et l'annexe au 30 novembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00155, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(044436.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LOGICINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.666.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LOGICINVEST S.A.

Signature

(044358.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LOGICINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.666.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

LOGICINVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044340.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

APAL FIRST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 101.689.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 2 mai 2005 que:

Conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale qui s'est tenue en date du 16 juin 2004, le conseil d'administration a nommé Madame Amicie De Spoelberch, en qualité d'administrateur-délégué de la société en charge de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation en ce qui concerne cette gestion avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044356.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 86.653.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(044400.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49381

COBAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.721.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COBAN S.A.

Signature

(044376.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

COBAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.721.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Giorgio Conza, Caroline Folmer, Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Giorgio Conza, Caroline Folmer, Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

COBAN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044341.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SHANKS LUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.751.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of SHANKS LUX INVESTMENTS, S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade Register with the number section B no. 83.751.

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman acts that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 2,715,388 (two million seven hundred and fifteen thousand three hundred eighty-eight) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of the notice right;
2. Approval of the amendment of the financial year of the Company;
3. Subsequent amendment of articles 16 and 17 of the articles of association of the Company;
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the existing shareholder, the following resolution has been taken:

First resolution

It was resolved that the sole shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It was resolved further that all the documentation produced to the meeting had been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

After due and careful consideration it was unanimously resolved, as of 9 March 2005, to amend:

- the closing date of the current financial year of the Company from 31 March to 10 March 2005; and
- the opening and closing dates of each of the subsequent financial years of the Company. Each subsequent financial year of the Company shall then begin on 11 March and end on 10 March.

Third resolution

Subsequent to the second resolution, it was unanimously resolved to amend as of March 9, 2005, the articles of association of the Company (the «Articles») as follows:

- Article 16, of the Articles is amended as follows:

«The Company's financial year begins on 11 March and ends on 10 March.»

- The first paragraph of article 17 of the Articles is amended as follows:

«Each year, as of 10 March, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the Company.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le onze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société SHANKS LUX INVESTMENTS, S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège société à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.751.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président requiert le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste ainsi que la procuration, signés par les comparants, resteront ci-annexés pour être enregistrés avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.715.388 (deux millions sept cent quinze mille trois cent quatre-vingt-huit) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Renonciation au droit de convocation.
- 2) Décision de changer la date de clôture de l'exercice social de la Société.
- 3) Décision subséquente de modification de l'article 16 et 17 des statuts de la Société.
- 4) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

Après un examen attentif, il a été décidé de modifier, avec effet au 9 mars 2005:
- la date de clôture du présent exercice social de la Société du 31 mars au 10 mars 2005; et
- les dates d'ouverture et de clôture de chacun des exercices sociaux suivant de la Société. Chaque exercice social subséquent de la Société débutera ainsi le 11 mars et se clôturera le 10 mars.

Troisième résolution

En conséquence de la deuxième résolution, il a été décidé de modifier au 9 mars 2005 les statuts de la Société (les «Statuts»), comme suit:

- L'article 16 des Statuts est modifié comme suit:

«L'exercice social commence le 11 mars et se termine le 10 mars.»

- Le premier paragraphe de l'article 17 des Statuts est modifié comme suit:

«Chaque année, avec effet au 10 mars, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes du ou des gérants envers la Société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, vol. 23CS, fol. 100, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(041305.3/211/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

SHANKS LUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.751.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

J. Elvinger.

(041306.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

PROFOOT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

H. R. Luxemburg B 84.270.

Im Jahre zweitausendfünf, den zwölften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, 35, rue Notre-Dame.

Fand statt die ausserordentliche Generalversammlung der Aktiengesellschaft PROFOOT S.A. mit Sitz in L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 18. Oktober 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 334 vom 28. Februar 2002, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 25. April 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 1134 vom 26. Juli 2002, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 20. Dezember 2004, noch nicht veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 84.270.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Lucien Voet, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in Bertrange, welcher Frau Blazenka Bartolovic, Angestellte, wohnhaft in Nospelt, zur Schriftführerin bestellt.

Die Versammlung ernennt zur Stimmzählerin, Frau Mireille Perrard, Angestellte, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende ersucht den amtierenden Notar, Folgendes zu beurkunden:

I.- Die Anwesenden und vertretenen Aktionäre und die Zahl ihrer Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste angegeben, welche von dem Vorsitzenden, dem Schriftführer, dem Stimmzähler, den Aktionären oder deren Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurde. Die Anwesenheitsliste sowie die Vollmachten bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

II.- Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Aktien anwesend oder vertreten sind. Die Versammlung ist also rechtsgültig zusammengesetzt, betrachtet sich als wirksam einberufen und kann über die Tagesordnung beschliessen, wovon die Aktionäre im Voraus Kenntnis hatten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgenden Punkt:

Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, und Abänderung von Artikel eins, Absatz zwei, der Satzung.

Nach Beratung, fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgenden Beschluss:

Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz nach L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, zu verlegen, und infolgedessen Artikel eins, Absatz zwei, der Satzung umzuändern wie folgt:

«**Art. 1. (zweiter Absatz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bertrange.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und sonst keiner das Wort ergreift, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Kompartmenten, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. Voet, B. Bartolovic, M. Perrard, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, vol. 148S, fol. 42, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 2005.

E. Schlessler.

(041339.3/227/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

PROFOOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 84.270.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 23 mai 2005.

E. Schlessler.

(041342.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

LUXFLIGHT EXECUTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.007.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 mars 2005 que:

L'assemblée a réélu aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2004:

- Monsieur Stéphane Curaudeau, administrateur de sociétés, demeurant à F-78260 Achères, 7, Impasse des Marronniers;
- Monsieur Philippe Kobylka, administrateur de sociétés, demeurant à L-8077 Bertrange, 146, rue de Luxembourg;
- SOFAIR INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich;

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée ordinaire qui se prononcera sur les comptes 2004:

- LUXREVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044369.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LUXFLIGHT EXECUTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.007.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(044366.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49385

FEDRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.683.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

FEDRO S.A.

Signature

(044373.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

FEDRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.683.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

FEDRO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044343.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ICARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 91.863.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE05737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ICARO S.A.

Signature

(044357.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 78.877.

La société a été constitué suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 394 du 30 mai 2001.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00186, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MK INTERNATIONAL S.A.

Signature

(044482.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

49386

PIAZZA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 33.051.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 13 avril 2005 que:

L'assemblée a ratifié la nomination par le conseil d'administration de Monsieur Patrick Weinacht au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se prononcera sur les comptes 2005.

Elle a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005: BOSMILL INTERNATIONAL LIMITED, établie et ayant son siège social à Tortola British Virgin Islands, Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à Luxembourg,

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

BS CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 45.486.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044377.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PIAZZA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 33.051.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(044371.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.533.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 février 2005

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Marco Lagona décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 9 décembre 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Maurizio Perego, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), président;
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044444.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49387

QUALIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.265.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

QUALIFIN S.A.

Signature

(044372.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

QUALIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.265.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

QUALIFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044345.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BIOMASS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 103.291.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BIOMASS INVESTMENTS S.A.

Signature

(044362.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ML SSG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 77.491.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004 tels qu'approuvés par l'actionnaire unique et enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07268, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour ML SSG, S.à r.l.

Signature

(044854.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

49388

MAXITIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.677.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MAXITIM S.A.

Signature

(044370.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MAXITIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.677.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

MAXITIM S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044347.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

NOVAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 96.367.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NOVAFIN S.A.

Signature

(044364.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

FLEURS ARTHUR + ANDRE WÜST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 11, rue de Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 38.090.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05678, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour FLEURS ARTHUR + ANDRE WÜST, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(044504.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

49389

RECHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.940.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
RECHOLDING S.A.

Signature

(044368.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

RECHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.940.

Extrait des résolutions prises lors de assemblée générale ordinaire du 19 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Jean Lambert et Gianni Cattaneo viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Le mandat d'administrateur de Caroline Folmer, Jean Lambert et Gianni Cattaneo sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
RECHOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044349.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

I.I.G. INTERNATIONAL INVESTMENTS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.971.

Le bilan au 31 décembre 2004, dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
I.I.G. INTERNATIONAL INVESTMENTS GROUP S.A.

Signature

(044374.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BIJOUX CLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 36, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 54.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05680, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour BIJOUX CLIO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(044508.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005. Signature.
(044385.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00238, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005. Signature.
(044381.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.533.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(044388.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

PNEUS CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 4, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 95.532.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BE07740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(044392.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

IT REALTY (CANTALUPA), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 108.081.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Société du 11 mai 2005

Première résolution

L'Assemblée a accepté la nomination comme nouveau gérant de la société de M. Michael Capaccio, résidant professionnellement via Borgogna, 2-20122 Milan (Italie), avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044399.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49391

BRILQUET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 96.905.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 13 avril 2005 que:
L'assemblée a réélu aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich;
Madame Stéphanie Djebar, secrétaire, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich;
Monsieur Patrick Weinacht, juriste, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée ordinaire qui se prononcera sur les comptes 2005:

BS CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social au 84, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 45.486.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044389.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

BRILQUET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 96.905.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(044384.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

WORLD INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.181.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 mai 2005 à 10.30 heures à Luxembourg
L'assemblée prend acte des démissions de Patrick Ehrhardt et de Claudio Bacceli en date du 13 juillet 2004.
L'assemblée renouvelle les mandats des autres administrateurs et du réviseur d'entreprises pour 1 an.

Conseil d'administration:

Jean-Jacques Schrämli, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano;
Nicola Bravetti, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano;
Piero Colonna, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano.

Réviseur d'entreprises:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
WORLD INVEST, SICAV
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044453.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

49392

MOBUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 54.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature

Mandataire

(044406.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MOBUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 54.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature

Mandataire

(044408.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MOBUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 54.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature

Mandataire

(044409.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

MOBUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 54.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature

Mandataire

(044412.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.
